



# REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-VRAIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2022.579.040

### SEANCE 08 DECEMBRE 2022

#### **ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCES IARD DU CIG**

L'an deux mille vingt-deux, le 08 décembre, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme CORDIER Corinne, Maire.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

CORDIER Corinne (Maire), SARRELABOUT Luc, FOURNILLON Anne-Marie, GUAJARDO FILIPPI Emmanuelle, MOREAU David, REMY Delphine (Adjoints au Maire), CHARREYRE Michèle, DORE RENOUST Véronique, TIGHIOUARET Ahmed, BRULE Lionel, CHARPILLET Philippe, LAURAC Sylvain, GRANET William, DUPRAT Eric, LANGLET Louis, SAYAG Emilie, DUPRE Christian, FOUCHER Bruno, Conseillers municipaux.

#### **ABSENTS EXCUSES :**

M. FERNANDES Joao José, (pouvoir Mme CORDIER)  
Mme WILLEMET Nadine, (pouvoir M. SARRALEBOUT)  
Mme PEREZ Y MAESTRO Claire, (pouvoir Mme SAYAG)  
Mme FLANDRIN Elodie

#### **ABSENTS :**

Mme CHAILLIE

Mme GUAJARDO FILIPPI Emmanuelle est désignée secrétaire de séance en application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

\*\*\*\*\*

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	: 23
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	: 18
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	: 21
DATE DE LA CONVOCATION	: 02 décembre 2022

\*\*\*\*\*

#### **ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCES IARD DU CIG**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-091-219105798-20221208-D2022\_579\_0

VU le groupement de commande pour la préparation, la passation et l'exécution des marchés d'assurances (IARD) conclu par Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France (CIG),

**CONSIDERANT** que l'adhésion à un groupement de commande permet une simplification administrative et une économie financière.

**CONSIDERANT** le groupement de commande relatif au contrat IARD arrive à expiration, le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France (CIG) propose d'adhérer à un nouveau groupement de commande pour la préparation, la passation et l'exécution des marchés d'assurances (IARD) pour la période 2024/2027.

Sur proposition du Maire,

**Le conseil Municipal de Saint-Vrain,**

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE** :

**DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances IARD pour la période 2024-2027 ;

**APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne comme coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention ;

**AUTORISE** le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

**DIT** que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

**DIT** que la présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat dans le Département de l'Essonne

Fait à Saint-Vrain, le 08 décembre 2022

Pour extrait conforme,

**Le Maire,**

**Corinne CORDIER**



Certifié exécutoire après :

- dépôt en Sous-préfecture le : .....

- publication le : .....

Le Maire, Corinne CORDIER

*Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours juridictionnel devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.*

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-091-219105798-20221208-D2022\_579\_0